

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

80.002

/MCB

Objet

LOYER DES BATIMENTS RUE
Henri DUNANT (période du
11/10/79 au 30/6/80)

DATE DE CONVOCATION

30 juin 1980

DATE D'AFFICHAGE

30 juin 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 19

Nombre de votants 24



Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt
le quatre juillet à 20 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET,
BOUCHET, LACHAUD, BUJARD, DUFOUR, NAULIN, MAURELLET, BOISARD,
BOULAN, BROTRÉAU, DUFEIL, TAP, BERLAND, PELLETIER, CABAL,
GUICHAOUA.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, Mme TACQUET,
M. PAPEAU

Absents : MM. MONTRON, POUGET, VIAUD.

Monsieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

La Ville de ROYAN a mis à la disposition de la Chambre
de Commerce et d'industrie de ROCHEFORT S/MER et de SAINTONGE,
deux bâtiments situés rue Henri Dunant pour la période du 1er
octobre 1979 au 30 juin 1980.

Cette mise à disposition de locaux était nécessaire à
l'ouverture d'un stage de formation au métier de représentant.

Un loyer mensuel a été proposé sur la base de 500 F par
bâtiment, soit 1 000 F pour les deux bâtiments affectés à
l'opération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date
du 1er juillet 1980,

DECIDE :

- de fixer à 1 000 F (MILLE FRANCS) le loyer mensuel des
locaux mis à la disposition de la Chambre de Commerce et
d'Industrie de ROCHEFORT S/MER et de SAINTONGE pour lui
permettre d'y dispenser un stage de formation au métier
de représentant (GEFOREP).

- d'imputer la recette correspondante au chapitre 965, arti-
cle 7142 du budget 1980.

.../...

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM les Membres présents.

Pour extrait conforme,
LE MAIRE,




Pierre LIS.